



Direccte PAYS DE LA LOIRE

Direction régionale des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire

la Direccte en Maine-et-Loire

| Publié le 17 octobre 2014 | Dernière mise à jour le 12 janvier 2015

Coordonnées des services

Unité Territoriale de Maine et Loire

Nouvelle adresse à partir du 12 janvier 2015 :
12 rue Papiou de la Verrie
CS 23607
49036 ANGERS cedex 1.

standard : 02 41 54 53 52

télécopie : 02 41 47 14 85

 [Accès UT 49 \(pdf – 174.8 ko\)](#)



Accès en tramway : depuis la gare, ligne A, terminus la Roseraie

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Antenne de Cholet

3 place Michel-Ange – Bâtiment B
49300 CHOLET

standard : 02 41 49 11 10,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

télécopie : 02 41 49 11 19

 [plan d'accès à Cholet \(pdf – 14.2 ko\)](#)

LE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS DROIT DU TRAVAIL

La réception du public au service de renseignements sur la législation du travail, à Angers ou à Cholet, est uniquement sur rendez-vous :

Pour prendre rendez-vous, contactez le n° de téléphone suivant : 02 41 54 53 52.

Pour Angers, Saumur et Segré, le service assure également un accueil téléphonique du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30, et le vendredi uniquement de 9 h à 11 h 45.

Le n° de téléphone est : 02 41 44 54 80.

Pour Cholet, le service assure également un accueil téléphonique de 13 h 30 à 16 h 30 les lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Le n° de téléphone est : 02 41 49 11 11.